

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 35

Journal Démocratique Quotidien

Jeudi 4 Février 1904

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 4^e A 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 3, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS...
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Étranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

FAITS DU JOUR

Un conflit aurait failli éclater entre M. Loubet et M. Combes, à propos des poursuites contre les évêques. M. Loubet a cédé.

Les dépêches relatives au conflit russo-japonais sont redevenues pessimistes. Des bruits de mobilisation des flottes ont couru.

M. Maréjols a été choisi comme arbitre par les délégués des grévistes de l'Est-parisien.

De grandes inondations, résultant des dernières pluies, se sont produites en Espagne.

OPINIONS

Ainsi parla Amable Clergie

Je n'ai point encore présenté aux lecteurs de ce journal mon ami de prédilection, que l'on dénomme Clergie, parce qu'il a des lettres, et Amable, par antiphrase. Encore que j'aie souvent parlé de lui à des Lyonnais, je ne le crois pas aussi populaire en la noble métropole que ce Chiguel dont il a le tour acerbé et les propos irrévérencieux. Mais comme nous ne sommes pas de loisir, ce soir, vous excuserez une présentation un peu brève. Amable Clergie n'a pas d'âge ; il grisonne ; il est mécontent ; et son âme est parfois irraisonnée. Un signalement aussi précis passe de fort loin, ne vous semble-t-il pas, ce qu'on de plus exact et de plus personnel les signalements de nos Pandores. Amable Clergie, c'est beaucoup de Français, si la hardiesse de la figure ne vous effraie pas trop.

Je le rencontrai, l'autre jour qu'il faisait beau, regardant fuir les ondes du Rhône. Il s'était accoudé négligemment sur un parapet ; et son veston était fort ajusté, car il ne sortait pas de chez le bon faiseur. Mais plus que le ciel, le front de mon ami était radieux. Le clerc qui obtient un évêché, ou le maçon qui connaît la lumière, n'a pas une face plus heureuse, et où sourit l'intérieur du Bouddha se dessine de plus engageante façon. La chose est si rare que j'aborda Clergie sans crainte et lui demandai la cause d'une satisfaction aussi visible. Un mot suffit à déclencher le moulinet de sa parole, ainsi qu'il sied aux gens d'âge, et toutes ses conversations sont, proprement, des monologues. Il ne manqua point à cette coutume qui lui est naturelle ; et, croisant les bras sur sa poitrine, assez napoléoniennement :

« Ah ! s'écria-t-il, jeune homme, jeune homme ! Celui-là n'est point patriote qui ne s'exalte aujourd'hui dans son cœur et n'entonne le *Nunc dimittis*. » Entendez là que c'est pure manière de parler, car, outre que Clergie chante faux, il n'a rien d'un homme d'église. Je risquai, assez timidement :

« Vous me surprenez étrangement, Amable. J'entends dire partout que les affaires vont mal, que les ouvriers se mettent en grève et les patrons sur la défensive. Il est même des gens pour se plaindre que nous ne soyons pas libéralement gouvernés... »

Le visage de Clergie se nuança d'un étonnement dédaigneux.

« Ne vous appesantissez point, jeune homme. Je connais la romance. Ah ! peuple volage et frondeur, que pourrai-

Je n'ai jamais entrepris de te satisfaire ? Mais nous vogueons, à l'inverse, mon pauvre ami, vers l'icario de Cabet, l'Utopie de Thomas Morus et l'île des Délices de Fénelon. Si les gaudes ne pendent pas encore toutes chaudes aux arbres, c'est qu'on n'a pas fait une assez importante commande de gaudes. »

Sa voix martelait les syllabes. « Voyons, qu'exige-t-on du gouvernement ? Il met à nous complaire la persévérance la plus louable, et, je le vois bien, la plus mal récompensée. Que faut-il à la France, qui hésite, tremblote et ne sait choisir ? Une paternité éclairée, un contrôle incessant, un corset protecteur. On lui donne tout cela. Nous avions déjà une admirable bureaucratie. On poussait si loin le succès de nos affaires qu'il ne fallait pas moins de trois ans pour obtenir la permission de remplacer un carreau de vitre dans une école. Et cette preuve de labeur, d'infériorité et d'application n'était pas appréciée. Mais aujourd'hui, sans se rebuter, l'Etat se perfectionne et se complète. »

« Quo d'incertitudes pénibles et de douloureux débats vont ainsi être supprimés ! Et qu'y a-t-il de plus souhaitable pour une âme simple ? Nous avons exercé une foule de libertés que l'on va, j'espère, supprimer par une bonne loi : car rien n'est plus choquant, dans une cité policée, que de pareilles variétés déraisonnables. Concevez-vous que tous les Français ne portent pas encore le même costume, et que les uns arborent un chapeau melon, quand d'autres se coiffent d'un haut de forme ? Concevez-vous que tel se vête de gris et tel de noir ? que tout le monde n'ait pas le même avis sur l'affaire Dreyfus ou sur l'immortalité de l'âme ? que l'un préfère la cuisine à l'huile et que l'autre la veuille au beurre ? »

« De tels scandales n'ont que trop duré, et je m'étonne qu'on les ait laissés si longtemps s'étaler au grand soleil. Ainsi que dit mon ami Jean Baffier, j'espère bien que l'on va nous doter du bonheur obligatoire... »

De tous petits nuages pommelées couraient dans le ciel.

« Je crains que vous ne raillez, Clergie », soupirai-je.

CHARLES-BRUN.

Notes Politiques

ENTRE EUX !

Nous avons l'autre version. L'Action s'est expliquée, hier, sur le schisme qui vient de couper, en deux fractions ennemies, ses rédacteurs et collaborateurs.

M. Charbonnel, l'expulsé, nous avait donné — comme de juste — la première version : elle n'était point à l'honneur du monde socialiste, anticlérical et soldat-libre-penseur. D'après l'ex-abbé Charbonnel, son expulsion était le résultat de la conjuration de la femme et du capital ; l'éternel féminin était représenté par la belle Madame Marguerite Durand, et l'infâme capital par le couillardeur juif Zadocks. Du coup, l'ex-abbé Charbonnel était devenu anti-féministe et antisémite.

Il ne nous déplaît point qu'il soit publiquement constaté que l'argent juif a servi à édifier cette feuille immonde qui s'appelle l'Action ; aujourd'hui, le Juif est devenu le maître du journal et il jette à la porte, comme un pestiféré et comme un être méprisable, cet ex-propriétaire qui renie ses serments de si dégradante façon, qui insulte ses anciens confrères, qui bave à bouche-que-veux-tu sur tout ce qu'il vénère et respectait, il y a quelques années.

L'ex-abbé Charbonnel a été un instrument entre les mains de la Maçonnerie et de la Juiverie, maintenant qu'il ne peut plus servir à rien, on le brise, on le rejette avec dégoût. Cet apostat donne des nausées, même à ses amis. Et pour qu'un Juif soit dégoûté... »

Voici la version de M. Henry Bérenger, l'expulsé, un intellectuel en mal d'arrivisme, un Primaire comme dit si bien Léon Daudet :

« Dans nos partis d'avant-garde, d'autant plus soupçonneux qu'ils sont plus honnêtes, il n'est pas d'accusation plus redoutable que celle du Judas insinué au cœur de l'œuvre, et qui vient dire : « elle est pourrie. » »

« C'est là un acte de la bassesse la plus extraordinaire, une félonie d'un caractère si vil qu'on a peine à concevoir le délire du cerveau qui l'a conçu. »

« ... La plus vénérable perfidie, le besoin de salir et de déshonorer tout ce qu'on a respecté, aimé, tout ce pourquoi on a lutté, tout ce qui a été le fond de la dévotion, la dévotion à la destruction dans l'abjection. »

Pour employer une expression très ordinaire, je crois que l'ex-abbé Charbonnel prend quelque chose pour son rhume ! Comme on se connaît bien dans le monde des Apaches en smoking, et, surtout, comme on s'estime !

M. Bérenger déclare que l'affaire n'en restera pas là et qu'elle sera portée, devinez où ? devant nos Sociétés et nos Loges. Ainsi donc, la Justice du pays, la Justice de tout le monde ne suffit point à ces messieurs : ce sont les Loges qui jugent en dernier ressort. Voici une constatation, qui ne nous déplaît point d'enregistrer, de la puissance maçonnique. Ne reconnaissez-ils pas eux-mêmes l'existence d'une Congrégation maçonnique qui juge à côté et au-dessus des lois, plus dangereuse que toutes les congrégations romaines ?

Plus le voile se déchire, plus ce qu'il y a derrière nous apparaît bizarre, anormal, dégoûtant. Continuez, Messieurs. — Camille Drouot.

INFORMATIONS

Paris, 3 février.

Le FRANCE ET LE MAROC. — Le correspondant du Morning Post à Tanger dit, dans une bonne source que la Banque de Paris et des Pays-Bas a offert de prêter 50 millions de francs au gouvernement marocain. La Banque demande comme gage toutes les recettes des douanes. Le ministre de France appuie cette demande.

Le Times félicite la France à ce sujet. Si cet emprunt est accepté, ce sera une victoire diplomatique, mais le journal exprime la crainte qu'il nuise aux intérêts anglais et il demande à lord Lansdowne de prendre des mesures en conséquence.

DÉDIE À M. JAURÈS ET C^{ie}. — M. Bebel, le leader du parti socialiste allemand, a touché les 100.000 francs qui lui avaient été légués par le lieutenant Kolman.

Les élections immédiates versées à la caisse centrale de propagande du parti socialiste allemand.

Nous dédions ce petit trait à MM. Jaurès, Millerand et C^{ie}. Nous le dédions également à certains modérés afin qu'ils prennent exemple sur leurs adversaires.

UN JOLI MONSIEUR. — M. Mongeot, par une mesure administrative discutable, dit la Presse-Associée, a fait relater à son cabinet tous les téléphones des personnalités parisiennes, dont les conversations peuvent présenter un intérêt : hommes politiques, journalistes, etc., — et ministres eux-mêmes.

Des employés spéciaux consignent sur des rapports quotidiens le compte-rendu des diverses conversations de ces surveillés. Mais le ministre garde ces rapports pour lui seul, la Sûreté générale et le ministre de l'Intérieur veulent en avoir un double pour compléter leurs dossiers.

M. LOUBET VISITERA NAPLES. — Après des affirmations et des dénégations successives, il paraît que la visite de M. Loubet, à Naples, est chose décidée. Le maire a reçu avis de M. Loubet qu'il sera à Naples le 15 mai. La municipalité prépare de grandes fêtes.

Toutes les communications concernant le Rappel Républicain doivent être adressées, 3, rue Stella, Lyon.

LE PROCHAIN DISCOURS DE M. MÉLINE

Ses déclarations. — Bloc contre bloc

Paris, 3 février.

L'information relative au grand discours-programme que prononcera prochainement M. Méline a évidemment produit une vive agitation aussi bien dans la presse que dans les milieux parlementaires.

Une haute personnalité politique qui veut bien fréquemment nous accorder sa confiance et qui joue au Luxembourg un rôle des plus importants nous a donné au sujet de la conférence du leader progressiste les intéressantes explications suivantes, qui nous permettent de connaître dans ses grandes lignes le fond de ce discours si impatiemment et curieusement attendu :

« Plus que jamais M. Méline se trouve gravement atteint par les attaques de ses adversaires tendant à le représenter comme un anticlérical. Je l'ai vu hier, il m'a fait part de l'intention qu'il a de s'expliquer définitivement à ce propos. »

Comme je lui demandais s'il songeait à protester contre l'élection de M. Playelle et à l'attribuer à une alliance étroite des réactionnaires et des nationalistes du département des Vosges, il m'a répondu en souriant qu'il ne se placerait pas sur ce terrain-là :

« Les nationalistes et les progressistes sont deux gros : bien distincts qu'il est impossible de confondre entre eux. Ils doivent être unis dans la lutte contre le socialisme des radicaux et des radicaux-socialistes. Je ne veux pas, à Soissons, désapprouver le progressisme nationaliste ; je remarquerai simplement que notre programme est différent et incompatible avec le libéralisme de tous les partis de l'opposition actuelle. »

En un mot, M. Méline s'attachera surtout à répudier toute espèce de solidarité avec l'ancien régime d'oppression et de décadence. Il fera appel à toutes les bonnes volontés d'opposition pour débarrasser le pays de ces faux républicains qui, quotidiennement commettent les plus monstrueux attentats contre la liberté.

Nous en sommes heureux pour M. Méline lui-même, pour son parti, et surtout pour le pays.

M. LOUBET CONTRE M. COMBES

Au Conseil d'hier. — Les poursuites contre les évêques. — Les résistances de M. Loubet.

Paris, 3 février.

Un journal ministériel, le Gil-Blas, raconte ainsi les incidents du Conseil des ministres d'hier :

Au cours du Conseil des ministres d'hier, le président du Conseil a fait connaître son intention de déférer au Conseil d'Etat, comme d'abus, les protestations adressées, sous forme de lettre, par certains prélats au président de la République contre les actes du gouvernement et les décisions du Parlement.

« Le garde des sceaux continue le communiqué ministériel, a été chargé de préparer un projet de loi contenant les dispositions du Code pénal relatives aux discours ou écrits des ministres du culte portant censure des actes du gouvernement et des Chambres, de manière à rendre ces dispositions applicables aux lettres et protestations rendues publiques comme celles dont il s'agit plus haut. »

Cette séance du Conseil des ministres a été particulièrement agitée. M. Loubet avait refusé nettement, au cours du précédent Conseil, d'autoriser les mesures que M. Combes proposait contre les évêques.

Les lettres que vous m'écritez, disait le Président de la République, m'ont été personnellement adressées. Je suis donc intéressé direct et le juge de l'attitude à observer en face de cette manifestation épiscopale.

M. Combes céda, mais pour revenir plus vigoureusement à la charge, hier matin.

La lettre en question, s'écria-t-il, ne vise pas seulement votre personnalité, mais le Président de la République, le gouvernement et le chef du ministère ; elle les atteint et doit être relevée comme il convient.

M. Loubet résistait encore. M. Combes déclara qu'il y avait là question de cabinet et qu'il ne croirait pas pouvoir demeurer à la tête du gouvernement s'il n'appliquait pas selon les principes manifestés à la Chambre et plusieurs fois approuvés

par elle, les mesures énergiques que la situation comportait.

Devant cette menace d'une crise sur cette question, M. Loubet s'effraya. Il reconnaissait que M. Combes avait le « bloc » pour lui — et qu'il fallait s'incliner. A regret, il a donc consenti.

UNE RÉPONSE AU « TEMPS »

Après le discours de Lille. — Les sophismes du « Temps ». — La réponse de M. Lemaître.

M. Jules Lemaître répond dans l'Echo de Paris à un article du Temps, chef d'œuvre de mauvaise foi à l'égard de la Patrie française. Voici le passage essentiel de cette réponse :

Le Temps poursuit : « Ce n'est pas tout. Non seulement M. Jules Lemaître n'exprime que des opinions quelque peu flottantes et incertaines, mais, dans la séance même où il venait de prendre la parole, il a été combattu par un orateur qui n'était autre que le propre président du comité de la Patrie française à Lille... M. Jules Lemaître avait vigoureusement condamné le socialisme. Il avait dit : « La Patrie française n'a pas de programme social... » Et le président local lui répliqua : « Le collectivisme n'est pas l'ennemi. » Quelle incohérence ! Quelle impuissance ! Etc. »

Or je n'ai pas dit : « La Patrie française n'a pas de programme social. » J'ai dit, ce qui est très différent : « On reproche à la Patrie française de n'avoir pas de programme social. » Et j'ai précisément exposé un « programme social » qui, j'imagine, ne s'écarterait pas sur tous les points de celui du Temps, si le Temps en avait un. Je pensais qu'un programme social pouvait mériter ce nom, tout en excluant le socialisme d'Etat.

D'autre part, notre ami, le docteur Doumer a bien dit : « Le collectivisme n'est pas l'ennemi » ; et cette formule, d'aspect paradoxal, a pu surprendre un peu. Mais il a ajouté (je le sais bien, puisque j'y étais) : « Car le collectivisme est une chimère dangereuse, et qui, dans son fond, n'est pas plus dangereuse que l'Evangile. Les ouvriers, quand on peut les raisonner, renoncent bientôt à ce qu'il y a de visible, mais ils restent attachés à la doctrine de la baine. Ouvriers, méfiez-vous d'eux... » Il y a de bons patrons : je leur dis ceci... Il y en a de mauvais : je leur dis cela... Laissez les curés tranquilles : ce ne sont pas eux vos ennemis, etc. » Je ne puis qu'indiquer le dessin général et comme la « courbe » de cette improvisation familière, qui fut étonnante par son accent de sincérité. Mais on avouera que ce développement cordial à la Française ne laisse pas de modifier quelque peu le sens de l'audacieuse formule recueillie et isolée par l'astucieux rédacteur du Temps.

En fait, le soir même, au punch populaire, les ouvriers qui remplissaient la salle, et qui n'étaient pas des ouvriers de cercles catholiques, n'ont pas paru voir un tel abîme entre les idées du docteur Doumer et les miennes.

J'ajoute (combien de fois l'ai-je dit et combien de fois faudra-t-il le redire ?) qu'il y a, dans le programme général de la Patrie française, une partie essentielle, tout à fait simple, et qui lui est commune avec tous les groupes d'opposition (restauration de nos libertés, de notre force militaire et de nos finances), et que, pour le reste, nos adhérents cherchent la vérité à leur guise et selon leurs lumières.

En tout cas, si, sur ce « reste », les quelques nuances théoriques, il nous est permis de nous en tenir à nos principes, les vailleries d'un journal dont chaque numéro semble contenir deux ou trois doctrines contradictoires, et qui, d'accord avec nous sur la plupart des maux présents, continuera d'en vénérer la cause, — jusqu'à ce qu'elle ait été détruite.

La Perte de la « Vienne »

La Rochelle, 3 février.

Le chalutier à vapeur Alcyon, capitaine Marius Moreau, est entré à La Rochelle. Le capitaine a déclaré à un journaliste que, dans la nuit du 19 au 20 janvier, il rencontra un bateau de l'Etat français répondant au signalement de la Vienne au cap Ortegal. Ce navire naviguait bien.

L'ACTUALITÉ

Le Centenaire d'Eugène Sue

Un centenaire oublié. — L'un des orateurs du roman-feuilleton. — Les « Mystères de Paris ». — La correspondance d'Eugène Sue

Au banquet du centenaire du lycée Condorcet, M. Casimir-Perier évoqua spirituellement le souvenir de l'un des premiers élèves, Eugène Sue :

Eugène Sue, un ancien camarade, et pour parer le prince Eugène et pour marquer l'impératrice Joséphine ; ni l'un ni l'autre ne me semble avoir inspiré ses romans, et ce filon indiscipliné en toutes choses, d'abord attaché à l'état-major du duc d'Angoulême, a siégé plus tard sur les bancs de l'Assemblée législative, parmi les socialistes, et dût quitter la France au rétablissement de l'Empire.

M. Casimir-Perier se doutait-il l'événement qu'il commémorait le 28 janvier dernier avait, à deux jours près, cent ans au moment où il parlait ?

Cent ans ? Hé oui... Eugène Sue est né le 26 janvier 1804. Pardon, répondez-vous avec le Larousse, le Lalanne, etc., il est né le 10 décembre 1804. Ces dictionnaires se trompent. Vous avez laissé passer l'occasion de consolider votre œuvre, un grand centenaire sans vous en douter.

Mais non, Eugène Sue est bien né le 26 janvier 1804, ainsi qu'en fait foi un acte d'état-civil retrouvé aux archives de la Seine.

Maintenant il sera permis de se demander comment, alors qu'on a vu Dumas fêté avec tant de fracas, il ne s'est rencontré personne pour proposer un hommage à l'auteur des Mystères de Paris. Si l'on voulait peser l'émotion considérable que provoqua cette œuvre, on n'aurait qu'à prier M. le Voyer de tirer des archives de la Bibliothèque de Pelletier de Saint-Fargeau un dossier extrêmement curieux que nous avons feuilleté jadis. Ce sont les 600 lettres qui, à l'occasion des Mystères de Paris, furent adressées à Eugène Sue.

On écrivait soit au Journal des Débats, soit aux différents domiciles de l'auteur. On mettait quelquefois simplement sur l'enveloppe : Monsieur Eugène Sue, à Paris. Elles arrivaient, Or, la gloire, c'est une lettre qui vous trouve sans adresse. Le ton en est varié. La moitié émane de quémandeurs, surtout de quémandeuses. Les femmes demandent beaucoup, et plus elles osent se disant du monde, et plus elles osent demander. Une personne litrée qui dans l'ambarras lui dit sans tarder : « Pourrais-je en vous trouver un Rodolphe ? »

« L'homme qui écrit si bien doit avoir un bon cœur », phrase banale et déjà en usage qu'un jeune homme a besoin de 200 fr. pour sauver son père. Un marchand de vins serait hors d'ennui, s'il avait deux caisses. Rodolphe, riche à millions, ne pourrait-il lui consentir un prêt ? Sa réputation a traversé la Manche ; de Londres, le « doyen des auteurs anglais » lui écrit pour lui demander un secours ; Eugène Sue lui envoie 600 fr. Il semble qu'à tous les solliciteurs de cette nature, il ait répondu : « Il était devenu le banquier de l'Indigence. Or, la gloire, c'est une lettre qui vous trouve sans adresse. Le ton en est varié. La moitié émane de quémandeurs, surtout de quémandeuses. Les femmes demandent beaucoup, et plus elles osent se disant du monde, et plus elles osent demander. Une personne litrée qui dans l'ambarras lui dit sans tarder : « Pourrais-je en vous trouver un Rodolphe ? »

Notre correspondance reflète l'enthousiasme suscité par l'œuvre. On lui écrit de tous les points du globe. Un secrétaire du tsar l'applaudit. Des princes du sang lui demandent audience :

Mon cher monsieur, le prince Max de Bavière, mon cousin, qui est à Paris en ce moment, a le plus grand désir de vous voir et de faire connaissance avec vous. Sachant que je vous connais, il m'a chargé de vous demander si vous pouvez le recevoir, dans le cas où une visite ne vous gênerait pas trop. C'est un bon garçon, tout naturel et sans prétention.

Lamartine l'appelle : « Mon cher grand poète en prose. » — C'est bien beau et bien bon ce que vous faites en ce moment : vous avez pieusement fêté les trois journées de Juillet. Il écrit le Père Enfantin. « De mon échoppe à Eugène Sue », date ses vers le cordonnier poète Savinien Lapointe. Agricol Perdiguier, dont on élevait l'autre semaine la statue, proteste contre l'ingratifiable attaque portée contre Eugène Sue à la tribune, où on l'a traité d' « insulteur du peuple ».

C'est à lui qu'on signale les abus. On discute ses théories ; on relève respec-

FEUILLETON DU RAPPEL RÉPUBLICAIN DU 4 FÉVRIER

— 55 —

LE SECRET DU BONHEUR

PAR

Pierre SALES

X

Petit Ménage

Elle pleura sur son sein. Il crut que c'était uniquement d'émotion, de bonheur. Puis il fut délicieux de bonté, d'est-à-dire tout lui-même, pendant la soirée. Malgré son affirmation qu'elle était remise, il força Marie à rester couchée. Elle avait acheté ce qu'il fallait pour une dinette froide. Ils la firent sur le bord du lit, comme des gamins. Et ensuite, une fois le petit couvert enlevé, il eut un accès de lyrisme, se voyant déjà père, établi, réussissant, puisant une nouvelle force dans ses nouveaux devoirs... Il parla, presque toute la soirée, bêtises et projets sur projets... Et il en semblait si heureux que Marie n'osait plus formuler une objection, bien qu'elle se dit tout le

temps : « Ce n'est pas possible... ce n'est pas possible... » Ou bien, elle devait avouer le nom qui était entre eux... Et, ensuite, ce serait encore plus impossible !

Il se voyait médecin, d'abord dans ce quartier de Passy, travaillant tout de suite, mais ne lâchant pas pour cela ses maîtres et les hôpitaux. On saurait que, se mariant, il avait voulu passer sa thèse tout de suite ; mais il ne renoncera pas, pour cela, à ses belles ambitions. Il lui manquerait sans doute, d'avoir été interne : il suppléerait à cela par des prodiges de travail, car il fallait devenir un grand médecin, pour ce fils que Dieu lui donnait si vite... Ce fut le seul moment de la soirée où Marie sourit de bon cœur.

— Tu sais déjà que c'est un fils ?
Et il répondit :
— Parfaitement ! Je le jurerai !
Puis il éclata de rire.

Le lendemain, Marie, encore brisée par les émotions de la veille, dormait lorsqu'il partit. Mais il avait puisé une telle énergie sur ce doux visage au repos qu'il était tout bouillant en arrivant au quartier Latin. Et il allait accomplir, catégoriquement, cette chose qui l'épouvantait certainement hier :

aborder Darrans, à sa sortie de l'hôpital, lui annoncer sa paternité et son mariage, et cela d'un tel air que Darrans ne pourrait que le féliciter. Puis il chargerait Jarroux de toutes les démarches nécessaires, que ce fût très vite fait, que plus un camarade, de ceux qui le suivraient dans l'avenir, ne pût le rencontrer avec Marie sans qu'elle fût sa femme. Peut-être aurait-il un peu de difficulté, du côté de son père ? Mais comme ce serait vite écarté ! Il comptait si peu pour sa famille ; est-ce que sa famille devait compter pour lui ?

Il ne put exécuter ces fiers projets, ce matin-là. Darrans ne parut pas à l'hôpital. En revanche, il y fut beaucoup question de lui ; car Bernard entendit son nom chuchoté par vingt fois pendant la visite : il avait certainement dû être mêlé à quelque chose de marquant, et Bernard n'aurait eu qu'à s'en informer. Mais, tout à son idée, il ne causa avec personne et quitta même l'hôpital avant la fin de la visite, ayant hâte d'aller causer avec Jarroux. Il ne le trouva pas. La journée était un peu plus chaude que celle de la veille, Jarroux venait de partir pour la campagne ; évidemment son cher coin de Chevreuse. Aussi Bernard ne s'attarda-t-il pas rue Cujas, n'ayant plus que la hâte de revenir auprès de Marie. Et

il fallut que le garçon de l'hôtel courût après lui :

— Eh mais, vous ne prenez même pas votre courrier, M. Jouscelin ?

— Ah ! merci, mon ami...

— C'est vrai que ce n'est que des prospectus, encore !... En dépense-t-on, du papier !

Il y avait, en effet, un tas, comme toujours au commencement des années d'études. Bernard glissa le paquet dans sa serviette, puis sauta dans le tramway qui descendait le boulevard Saint-Michel. Et, avec la correspondance, de la ligne de Passy, il était chez lui au milieu de la matinée. Il trouva Marie levée, mais pâle et ayant une expression toute inquiète ; et il remarqua certainement de la crainte dans la façon dont elle l'embrassait.

— Ah ! mais, tu sais, fit-il d'un ton presque sévère, je ne veux que de la joie dans ces joies yeux !... Je me suis assez dépêché pour ne mériter que des sourires à mon retour...

Mon Bernard, murmura-t-elle, attendriss...

Et lui :

— Je n'ai même pas pris le temps de regarder mon courrier !
Il le reprit maintenant de sa serviette, dépliât cinq ou six prospectus, il s'amusa, un instant, à les parcourir, à choisir le livre, l'instrument qu'il

achèterait plus tard, même une table à opération, une grosse dépense... — « Pour quand » il serait établi, et une table à étagère pour ses instruments... Et soudain il y eut une belle enveloppe blanche, laquelle contenait, sur très beau papier, un faire-part de mariage.

Tiens ! Elle est bien bonne, dit plaisamment Bernard : moi qui voulais lui annoncer le mien ce matin, si je l'avais rencontré... Voilà justement Darrans qui me fait part de son mariage !

XI

Le Suprême Sacrifice

Il avait à peine prononcé ce nom, que le visage de Marie devenait d'une pâleur livide ; et, d'une voix à peine perceptible, ses lèvres blémies répétaient le mot terrible :

— Darrans !...

— Quoi ?... quoi, chérie ?

Elle tomba, anéantie, sur une chaise de la salle à manger, ne songeant même pas à se donner une contenance. A quoi bon jouer une comédie, puisqu'elle l'irréparable s'était dressée et que, d'ailleurs, elle était résolue à ne rien cacher, le moment venu ?

— Dieu ! murmura Bernard, la po-

(A suivre.)

meusement ses inexactitudes : « Vous dites que la peine de mort est gratuite ; non, monsieur, la pauvre femme d'un guillotiné, chez nous, a été saisie, pour payer les frais de l'exécution. »

Il inspire des musiciens ; un compositeur fait des *Mystères de Paris* un oratorio en douze chants ; il n'est pas méconnaissable de sa romance, la *Gauleuse*. Les horticulteurs, en son honneur, baptisent des roses « Fleur-de-Marie » et « Duchesse de Gêrolstein ». Une mère appelle sa fille « Rigolette », ce qui est peut-être imprudent.

Quand le feuilleton est suspendu vingt-quatre heures, le public s'impatiente : on écrit au journal ; on écrit à l'auteur. Si le bruit de sa maladie se répand, on demande à être rassuré. C'est que vous enfoncez vos rivaux, lui dit un lecteur, qui entend le calendrier ; vous enfoncez les Hugo, les Soultiers, les Quarts, les Thiers.

On s'indigne de ce que sera la fin de ses héroïnes. Fleur-de-Marie surtout a le don d'éprouver. Un négociant belge déclare qu'il la verrait volontiers directrice d'une œuvre philanthropique : « Creusez gai monseigneur ! »

Puis ce sont des lettres de femmes. Quelles seraient flâtrées si le dieu d'humanité ! « Vous avez le goût si fin, monsieur, venez voir ma galerie de tableaux, rue Taibout, c'est au troisième, le nom est sur la porte ». Ne trouvez-vous pas que cette missive a ou ne sait qu'elle déjà lu ? On a comme idée d'avoir entendu quelquefois parler d'une telle galerie : on veut croire que depuis longtemps le marchandise a été renouvelée. Des jeunes filles, des vraies, qu'on ne peut pas se le faire, une muse de province en est littéralement folle. Deux ans, sans se désespérer, elle attend qu'il vienne chez elle chercher « un vase étrusque » !

J'ai relu toutes ces paperasses pour le centenaire de l'écrivain : ce centenaire que l'erreur des dictionnaires, sans doute, oublie de nous faire chérir.

Il est vrai que la méthode d'Eugène Sue est très vieille ! Il fut l'inventeur du feuilleton populaire, et quelques-uns de ses romans soulevèrent des tempêtes d'indignation à cause de leurs actes contre la religion et contre la morale. On a fait du chemin, depuis. Eugène Sue ne fut qu'un timide initiateur, si l'on compare ses œuvres à celles sorties de la plume d'innombrables feuilletonistes qui ont fait de véritables scandales en exploitant la corruption publique.

UN JOLI TRAIT

Paris, 3 février.

On relate de Belfort au *Gaulois* cette histoire authentique :

Un brave paysan de la Haute-Alsace, pour ne pas quitter le sol natal, s'était résigné à voir l'aine de ses sept fils porter le casque à pointe des dragons de Guillaume. Les mauvais traitements infligés aux soldats par les sous-officiers allemands, les coups, les coups de pied, au foyer après la libération, décidèrent le père à vendre son petit bien ; le dragon prussien part avec le vieillard, qui ramène six autres futurs conscrits sur le territoire français.

Il fait les démarches voulues pour recouvrer sa nationalité perdue ; mais la réponse du ministère de l'intérieur se fait attendre, des semaines, des mois se passent, les influences locales n'obtiennent rien. Enfin, une notabilité que nous ne pouvons nommer obtient la réponse que voici d'un chef de bureau plutôt imprudent :

— Y songez-vous ? Il faut décourager ces cléricaux, qui voteront pour le candidat nationaliste aux prochaines élections.

Textuel ! Le vieux paysan est tenace, il attendra indéfiniment sa réintégration et ne fera pas au Bloc le plaisir de retourner sous la férule allemande.

Le Conflit Russo-Japonais

LA SITUATION EN CORÉE

Paris, 3 février.

Une dépêche de Séoul au *New-York Herald* dit que la situation est calme dans la capitale, mais les troubles continuent dans l'intérieur.

Les efforts de l'empereur et du gouvernement sont concentrés dans le but d'obtenir la reconnaissance par les puissances de la neutralité de la Corée, espérant que la note donnée par la Corée pendant les négociations russo-japonaises aura pour résultat la signature par les autres nations d'un traité garantissant la neutralité permanente de la Corée, sous des conditions semblables à celles qui protègent la Belgique et la Suisse.

Cela ne ferait pourtant que prolonger l'oppression cruelle dont souffre actuellement le peuple coréen.

Malgré ces espérances, l'empereur cherche à avoir 20.000 soldats russes pour protéger son palais et sa cour. On confirme la présence de 20.000 soldats russes et les officiers cherchent à établir des fortifications dans les environs.

On annonce la prochaine arrivée de médecins et d'officiers de la Croix-Rouge, venus d'Allemagne et de Suisse. Le gouvernement coréen a demandé au ministre de Russie de suspendre l'exécution de la concession des bois sur les rives du Yalou, mais le ministre a refusé de donner des ordres à la Commission concessionnaire pour qu'elle cessât ses travaux.

LA FLOTTE ET L'ARMÉE RUSSSES. — EN CAS D'INTERVENTION ANGLAISE

Paris, 3 février.

Le *Journal* a reçu une dépêche de Port-Arthur, datée du 31 janvier, et retardée par la censure, disant que, dans la nuit du 30 au 31, est parvenu à l'impression l'ordre de mobilisation de toute l'escadre d'Extrême-Orient. Dès la première heure de la matinée, presque tous les bâtiments étaient prêts à prendre la mer. Le même ordre de mobilisation a été envoyé à Vladivostok. Ces préparatifs coïncident avec certains mouvements de troupes entre Port-Arthur, Moukden et Kharbine.

Le correspondant du *New-York Herald* à Saint-Petersbourg dit que la Russie aurait enfin obtenu du sultan de laisser passer sa flotte de la mer Noire.

La Russie songerait à émettre un nouvel emprunt.

Une autre dépêche de Port-Arthur au *Journal*, datée du 2 février, dit que l'appareillage de l'escadre est terminée. L'escadre est tout entière embossée dans la rade.

Une dépêche de Moscou dit que l'effectif de l'armée russe appelée à opérer éventuellement en Extrême-Orient, en y comprenant les troupes déjà sur les lieux et celles qui sont en route, atteint 300.000 hommes. De plus, le Transsibérien peut transporter encore 100.000 hommes en un mois.

Les opérations militaires commenceront par l'occupation de la Corée.

Dans les milieux gouvernementaux, on exprime l'avis qu'en cas d'intervention hostile de l'Angleterre, la Russie pourrait riposter par une démonstration militaire contre l'Inde par le Pamir, où une division serait envoyée à cet effet.

LES PRÉPARATIFS DE GUERRE

Londres, 3 février.

Une dépêche de Victoria (Colombie britannique) signale l'arrivée du vapeur anglais *Empress-of-China*, venant du Japon, qui a débarqué une consignment de 4 millions de yens en espèces, que l'on croit destinés à l'achat d'un matériel de guerre pour le gouvernement japonais.

D'après une dépêche de Tché-Fou, les Anglais continuent leurs préparatifs pour l'évacuation de Wei-Hai-Wei.

LES PETITS BÉNÉFICIAIRES DU BLOC

De la République Française :

Voici encore un amusant chapitre de l'histoire qui faudra écrire quelque jour, des petits bénéficiaires du Bloc. Ces gens s'entendent, décidément, de merveilleuse façon, à remplir leurs poches et coffres-forts ; ils usent, pour cela, de toutes les facilités que leur offrent les grands services publics, avec une impudence absolue. Les préfets, sous-préfets, etc., se transforment à leur gré, en courtiers qui font circuler, avec la franchise administrative, des prospectus recommandant indistinctement du guano ou des livres, sous cette seule condition que ces produits soient fabriqués ou vendus par un blocard.

C'est ainsi que le préfet du Loiret vient de recommander à ses administrés une « bonne petite affaire » : ce préfet est un M. Chadenier, qui jadis opéra dans le Var, si maladroitemment, du reste, que le gouvernement d'alors le plaça à disposition ; il avait mis son département sans dessus-dessous.

Tout naturellement, MM. Combes père et fils devaient pécher cet excellent agent ; ils lui ont confié la préfecture du Loiret, et il y déploie autant de délicatesse et d'adresse que dans son précédent poste. Qu'on en juge : la dernière recommandation, par lettre non timbrée, signée de lui, qui vient d'être adressée à tous les conseillers généraux de son département, apprend à ceux-ci qu'un M. Rodrigues, aide de M. Maxime Lecomte, sénateur radical, prépare un grand annuaire des conseillers généraux de France.

Voilà certes un beau monument historique, un Bottin d'illustrations locales, auquel on comprend qu'un sénateur du Bloc donne tous ses soins. Aussi, M. le préfet ne peut-il pas correspondre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet avec le préfet et, pour lui complaire, ils souscriront au grand annuaire des gloires départementales. C'est le coup du « bouquin forcé ». M. Chadenier a manqué sa vocation ; il aurait dû se faire courtier en publicité, — ce qui est fort honorable, mais ce qui n'est plus permis quand on porte l'habit galonné des serviteurs de la chose publique. — Luc.

Très bien. On peut se demander, il est vrai, si c'est le rôle d'un préfet et si la franchise postale doit s'étendre à ce genre d'opération ? La réponse ne devrait pas être douteuse. Mais il y a ceci, encore : ce n'est évidemment pas pour le plaisir de savoir en quelle année sont nés MM. Durand et Duval, conseillers généraux, que MM. Rodrigues et Maxime Lecomte, sénateurs du Bloc, ont recours à l'opinion du préfet Chadenier. Les renseignements étant recueillis et imprimés, il faudra vendre le volume. C'est la seconde partie de l'opération. Et, alors, MM. Durand et Durand se souviendront, naturellement, qu'ils ont correspondu à ce sujet

cette année un rallye de ballons automobiles. On applaudit encore nos confrères Nicolas et Bernichon.

Enfin viennent les intéressantes projections de M. Boulade.

Enfin, vers onze heures, la charmante artiste Eugénie Buffet, qui sort de l'Association Indépendante des Etudiants, vient se faire acclamer dans son répertoire tout spécial.

Ainsi s'achève la superbe fête de l'Automobile-Club Lyonnais.

Francquière.

Association Indépendante DES ETUDIANTS

Eugénie Buffet à Lyon. — Conférence de M. Charles Brun. — Une fête de solidarité.

L'Association Indépendante des Etudiants, conviait hier ses nombreux amis, à une fête de charité, organisée dans les salons Monnier, au profit de l'Œuvre du Dispensaire anti-tuberculeux.

Une nombreuse et élégante assistance avait répondu à l'appel des organisateurs. Parmi l'assistance, nous avons remarqué MM. Ripiquet, sénateur du Rhône; Garnier, conseiller municipal; Ruffier, conseiller général de Tarare; Gurnaud, directeur du *Rappel Républicain*; et Mme Gurnaud; Bié, directeur du Dispensaire général; Lucien Brun, avocat; Jacquier, avocat, ancien bâtonnier; capitaine Charles Mège, Jacques Tourret, avocat, ainsi que les membres du bureau de l'A. M. M. Dames, avocat à la Cour d'appel, étudiant en droit; Saucy et Philippe, vice-présidents; Bouchard, trésorier; Griollet, trésorier-adjoint; Riess, secrétaire; Guillot, secrétaire-adjoint; MM. Montrochet, Badioux, Clément, Duvillier et Desverny, membres du Conseil.

Dans la partie de concert, nous avons pu applaudir, M. Eyguessier dans *La Toussaint*, *Sentinelles veillez*, *La Marche d'Étiolles* (épique).

Les projections étaient faites par Sylvestre.



M. Charles BRUN

Entre les deux parties de concert, une intéressante conférence, sur *La Chanson Française*, a été faite par M. Charles Brun; le conférencier est présenté à Paul-Émile par M. Ripiquet, qui, précédait, en remplacement de M. Courty, retenu à Paris.

L'honorable sénateur rappelle que le but de l'Association est éminemment social; il remercie les auditeurs d'être venus en si grand nombre et du grand honneur qu'on lui a fait en l'invitant à présider la fête. Il termine en rappelant que l'éloge de M. Charles Brun n'est plus à faire, et qu'il dit, c'est un peu des nôtres, car il a conquis droit de cité.

Tout à l'heure, nous l'applaudirons lorsqu'il nous parlera de la Chanson Française, vous applaudirez également les interprètes de la Chanson Française, Mme Buffet et M. Eyguessier.

Le distingué conférencier, M. Charles Brun, rappelle qu'il y a deux mois, il a déjà parlé à l'A., et se déclare enchanté de l'accueil qui lui a été fait: «Où, dit-il, M. Ripiquet a raison, l'ail conquis droit de cité dans votre ville, et j'en suis heureux, car Lyon est une patrie charmante. Il remercie les Etudiants de l'avoir choisi pour parler de la Chanson Française, qui a été la chanson de nos pères, en réponse aux chants allemands, et dans laquelle ils rappelaient qu'eux aussi avaient chanté le Rhin, avant qu'il fut allemand.

La Chanson Française est comme notre association, dit-il, indépendante, souvent frondeuse; mais si elle n'a pas toujours un ton de respect, elle sait tout de même respecter les sujets qui nous sont chers.

Au Moyen-Âge, le peuple était essentiellement religieux, ce qui nous l'empêchait pas de *blaguer*, dans ses chansons, moines, moniales et abbés. Aussi, lorsque aujourd'hui, Hyspa et Dominique Bonnaud se permettent quelques licences contre nos hommes publics, on peut les pardonner; c'est la tradition qui veut que la chanson soit quelquefois rosse.

Un proverbe dit que lorsqu'on chante, on paie, depuis longtemps le peuple français paie, par conséquent il peut chanter. La chanson française est souvent exaltatrice des plus nobles sentiments, des odes en raccourci et des épopées en miniature.

Cette chanson, faite de moquerie, devendra la *Marseillaise*, que des soldats en sabots chanteront quand ils iront à Valmy. Elle est quelquefois patriotique, peut-être chauvine, si elle est républicaine elle sera révolutionnaire, royaliste elle sera impérialiste, elle sera *Petit Chapeau*, mais elle sera toujours essentielle et française, et vous le verrez tout à l'heure, quand Mme Buffet, vous chantera *Le Bon Gîte*, de Paul Déroulède, elle est aussi française, lorsqu'elle vous montre la petite ouvrière, qui, lorsque un régiment passe, envoie son baiser au drapeau.

Elle sait vous parler d'amour, de fiançailles, et sait aussi vous faire pleurer.

La Chanson Française

Le conférencier est chaleureusement applaudi et vivement remercié par M. Dames, président de l'A., qui remercie également Mme Buffet, M. Ripiquet ainsi que la presse indépendante.

Après la conférence, Mme Eugénie Buffet se fait entendre dans ses créations, et successivement on applaudit dans *Corvette*, où la chanson invite au respect de la cornette qui souvent arbitre de véritables dévouements; *Consolés*, est interprétée d'une façon supérieure; *Le Bon Gîte*, de Paul Déroulède, chanson patriotique; *Le 31 du mois d'août*, chanson un peu tendue à l'égard de nos voisins d'Outre-Rhône; *Le mouchoir rouge de Cholet*, de Les Heures, de Paul Delmas; la grande

artiste est bisée plusieurs fois dans sa chanson: *Le Couleau*, de Théodore Botrel, et c'est avec émotion que le public entend ces beaux vers du barde breton: Vous dormirez en paix, ô Riches, Vous et vos capitaux, Tant que les gueux auront des Miches Pour planter leurs couleaux.

Un superbe banquet est offert à Mme Buffet, et la queue au profit du dispensaire anti-tuberculeux a été fructueuse.

L'Association indépendante des Etudiants avait bien fait les choses, et nous félicitons les organisateurs qui ont su mettre en pratique une telle devise: «Faire le bien en s'amusant».

A. Gaspard.

UNE GRAVE AFFAIRE

UNE FABRIQUE DE FAUX POINÇONS

Bijoux faussement poinçonnés. — Une bande bien organisée. — Nombreuses arrestations. — Un dépôt dans un corsage. — Autres arrestations probables.

La police de la Sûreté de Lyon vient de découvrir une bande d'escrocs qui opérait depuis près de deux ans d'une façon fort habile et très ingénieuse que nous allons raconter en détail.

Depuis quelque temps, l'attention des agents était mise en éveil par les alibis et vanes d'un individu s'occupant de la fabrication et de la vente de bijoux; et qui, à cet effet, aurait établi un atelier au numéro 8 de la rue de l'Épée, à la Guillotière.

Ce personnage avait de fréquentes relations avec certains bijoutiers de notre ville.

Une enquête très discrète fut ordonnée par le chef de la Sûreté et l'individu fut surveillé de très près ainsi que les bijoutiers en question.

PREMIÈRES ARRESTATIONS

Certains faits ayant été précisés par l'enquête, M. Briottet décida de se rendre rue de l'Épée.

Donc, mardi soir, accompagné de plusieurs agents, il se rendit au n° 8 de cette rue et pénétra dans l'atelier et mettait en état d'arrestation le «raton», Louis Fournier, âgé de 36 ans, et sa maîtresse Julie Gillet, âgée de 34 ans, au moment où tous deux se disposaient à sortir.

Malgré les protestations de Fournier, une perquisition fut opérée immédiatement dans l'appartement; elle amena la découverte d'une grande quantité de bijoux, d'une volumineuse correspondance et, enfin, point important, d'un faux poinçon de garantie, parfaitement imité.

UN FAUX POINÇON

Ce poinçon, très habilement gravé, était dissimulé dans le bouchon d'une bouteille.

Il était semblable à ceux dont le Trésor se sert pour contrôler les bagues en or.

Ce poinçon représente une tête de cheval. Or, sait que le droit de contrôle perçu par l'Etat est de 40 centimes par gramme, ce qui représente en moyenne le dixième de la valeur d'une bague.

Devant ces preuves accablantes, Fournier ne put nier.

Il fut fouillé sur le champ, ainsi que sa compagne.

UN CORSAGE BIEN REMPLI

Sur Fournier, les agents découvrirent rien de compromettant, mais il n'en fut pas de même pour la fille Gillet.

Dans le corsage de cette dernière, en effet, un agent indiscret mit la main sur un véritable trésor composé de 49 bagues alliances.

Tous les papiers, documents et bijoux furent mis immédiatement sous scellés et les deux complices furent conduits au Palais de Justice.

BIJOUTIERS COMPLICES

Cependant, l'enquête ne tardait pas à établir que Fournier et la fille Gillet n'étaient pas les seuls coupables.

On eut vite acquis la certitude que les bagues trouvées dans le corsage de cette dernière avaient été confiées à Fournier pour être frappées avec le faux poinçon de garantie par un nommé Monnot, bijoutier, quai de la Guillotière.

Au moment de son arrestation, la complice de Fournier se rendait chez Monnot, à qui elle devait restituer les bijoux faussement contrôlés.

D'autres bijoux avaient été également déposés chez le faussaire par un autre bijoutier, le sieur Moulin, établi rue du Bat-d'Argent, ainsi que par un de ses collègues, nommé T..., rue de la Pyramide, à Vaise.

ARRESTATIONS ET PERQUISITIONS

Hier, dans la matinée, ces trois peu délicats commerçants étaient arrêtés et conduits à la Sûreté.

Monnot était assez connu à Lyon, ancien huissier à Bellevue, il avait quitté cette ville et était fabricant de cierges rue Jean-Carrières, à Saint-Jean.

C'est alors que sur les instances de T..., il s'associa avec ce dernier pour s'occuper du commerce des bijoux. Monnot qui possédait une certaine aisance fournit les fonds et ne parait pas s'être occupé beaucoup des affaires traitées par l'Association.

Ces affaires n'allaient pas très bien, paraît-il; Monnot dut, en effet, faire de nombreuses avances de fonds.

Ceci remonte à environ deux ans. A cette époque, Monnot et T... avaient à leur service, comme contremaître, Moulin.

Moulin est l'individu qui paraît être le plus compromis dans l'affaire.

C'est, croit-on, sur ses instigations que la bande décida de faire fabriquer un faux poinçon pour réaliser ainsi des bénéfices considérables.

Moulin s'aboucha alors avec Fournier, ancien employé de Monnot, qui possédait un réel talent de graveur.

Rapidement, les affaires prospérèrent et Moulin, un an après, se montrait à son compte, rue Bat-d'Argent.

Moulin avait été inquiété au moment de la découverte d'une femme coupée en morceaux dans le Rhône; il avait même été arrêté, puis relâché.

Les trois compères s'étant séparés, conservaient des rapports constants avec Fournier, que ses opérations allant en croissant, avaient obligé à s'installer rue de l'Épée.

Dans la journée d'hier, M. Roquille, sous-chef de la Sûreté, et six agents, s'est rendu chemin de la Boutellerie, à Villeurbanne, dans un logement que possédait Fournier et dans lequel il habitait par instant avec sa maîtresse.

La encore la récolte a été fructueuse et les agents emportèrent de nombreux bijoux, documents et une correspondance importante qui permet de supposer que cette affaire est appelée à prendre des proportions considérables.

LES BIJOUX SONT-ILS FAUX ?

On le voit, le préjudice causé au Trésor par Fournier et ses complices doit être très important.

Un point reste maintenant à établir. Parmi tous les bijoux poinçonnés et par cela même faussement garantis, ne s'en trouve-t-il point de faux ?

Les complices n'ont-ils jamais abusé de leur clientèle grâce à cette marque solennellement officielle ?

L'enquête ne tardera pas à établir si ces suppositions sont exactes.

L'instruction de cette grave affaire a été confiée à M. Benoist qu'elle occupera certainement durant de longs jours.

L'opinion générale des magistrats est, en effet, que tout n'a pas été découvert et que de nombreux personnages se sont rendus complices de Fournier.

On parle même d'arrestations sensationnelles.

N'en disons pas plus pour aujourd'hui.

L. B.

UN COUP DE FILET

Nombreuses arrestations à Lyon. — Les apaches. — Les dévaliseurs de poulaiers.

Dans la journée d'hier, un superbe coup de filet a été donné par le service de la Sûreté, dans différents quartiers de la ville. Les agents de M. Briottet ont opéré les arrestations suivantes:

B... Louis, 30 ans, journalier, D... Frédéric, 21 ans, manœuvre, qui, dans la nuit du 30 au 31 janvier, avaient porté plusieurs coups de couteau, sans gravité, dans les sous-sols de la gare de Perrache, à un pauvre hère, nommé Desaire et connu sous le sobriquet de *Zouave*; L... François, 48 ans, R... Raphaël, 17 ans, recherchés pour vols à l'étalage, et qui ont été se reprocher plusieurs cambriolages commis dans des chambres garnies rue Centrale.

Le même coup de filet a amené l'arrestation de Néron Marius, recherché par le juge d'instruction de Trévoux; S... Jacob, 35 ans, cocher, ayant commis plusieurs abus de confiance; Papillon Marius, 20 ans, qui, dimanche soir, aurait agressé deux pompiers, boulevard de la Croix-Rousse; C... Pierre, 24 ans, A... Ernest, 27 ans, recherchés tous deux pour tentative de meurtre commis dimanche soir, rue Villoriot.

Les agents de M. Briottet ont purgé également la banlieue de Lyon de nombreux apaches ou radeurs. Aux Charpenneux, ils ont arrêté les nommés B... François, 48 ans, B... Edouard, 46 ans, M... Frédéric, 45 ans, qui, depuis plusieurs jours, s'étaient fait une spécialité de dévaliser les poulaiers des propriétaires des Charpenneux et de Villeurbanne.

Comme on le voit, la journée d'hier a été fructueuse en arrestations, et les agents, ainsi que leurs chefs, MM. Briottet et Roguette, ont droit aux félicitations des nombreux gens qui, pendant quelque temps, pourront dormir sur leurs deux oreilles.

CHRONIQUE

Association générale des Etudiants. — Jeudi 4 février, à 5 heures, à l'Association générale des Etudiants, 48, rue de la République, Amicale avec le concours de M. M. Bianconi, Eyguessier, Antony, etc., des camarades Jaboulay, Fouchère, Bloch, Brissoud, Desmars, de Forchère de la Section Artistique et Musicale de l'Association.

L'accès des locaux est ouvert aux seuls membres de l'Association et à leurs invités.

Aux Deux-Passages. — Demain, premier vendredi du mois, aux Deux-Passages, vente de coupons et articles confectionnés déclassés. Voir les coupons soirs particulièrement avantageux.

A la Cour d'appel. — Par décret du 3 février, rendu sur rapport du Garde des Sceaux, sont nommés: conseiller à la Cour d'appel de Lyon, sur sa demande, M. Weyer, conseiller à Montpellier; conseiller à la Cour d'appel de Montpellier, sur sa demande, M. Brousse, conseiller à Lyon.

Grands Magasins des Cordeliers. — Aujourd'hui premier jeudi du mois, vente mensuelle de Coupons, Coupons, Linge dépareillé, etc.

Suicide. — Une dame Françoise Hugon née Couduurier, qui avait été internée à l'asile de Bron, au mois de mai 1903, s'est suicidée hier, en se pendait à l'espagnollette d'une des fenêtres de la salle où elle se trouvait. Pour mettre son projet à exécution, la malheureuse avait découpé l'un de ses draps qu'elle tressa ensuite en cordelettes.

Le cadavre a été transporté au dépôt mortuaire après les constatations d'usage faites par le commissaire de police de St-Pons et un docteur.

Les cambrioleurs. — Dans l'après-midi d'hier, des malfaiteurs se sont introduits par effraction dans le domicile de Mme Jeanne Charrion, journalière, rue du Béguin, 7. Ils ont soustrait un réveille-matin et une robe.

Des voleurs ont pénétré par escalade la nuit dernière, dans la cour de l'usine de MM. Verpillieux et Giboz, apprentis d'offices, cours Vitton, 106.

Ils ont dérobé trois tuyaux en cuivre, d'une valeur totale de 100 francs.

Abus de confiance. — On a arrêté hier et conduit devant M. le commissaire de la Part-Dieu, une nommée M... Germaine, 22 ans, domestique, cours Lafayette, 176, qui avait soustrait à sa patronne la somme de 15 francs et un parapluie.

Cette indélicatesse a été éconduite.

Villeurbanne. — Accident. — M. Jean Gonselle, âgé de 48 ans, laitier à Monplaisir, passant en voiture, à 8 heures du soir, rue Neuve-de-Monplaisir, lorsque son cheval tomba dans une tranchée qui n'était pas éclairée; la voiture versa et le contenu des bidons de lait se répandit sur le sol.

L'entrepreneur de travaux qui n'a pas pris les précautions nécessaires, cette circonstance sera régulièrement poursuivie.

Tirage au sort. — Les opérations du tirage au sort auront lieu dans le canton de Villeurbanne jeudi 4 février, à la mairie, à 9 heures précises du matin.

350 conscrits sont inscrits sur les listes du tirage.

Oullins. — M.-C. oullinois. — Rennon ce soir, à huit heures. Camarade de service: Valmaire.

63^e société de secours mutuels. — Le bureau pour l'année 1904 est ainsi composé: MM. Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, président; A. Oullins, président; Berlier, directeur des veillées de la Mutualité, vice-président; Talleyrand, trésorier; Lantillon, trésorier adjoint; Graule, secrétaire; Fèvre, secrétaire adjoint; Robert, Loran, Charleux, Collard, Rousseau, Ferlay, Gonnard, syndics; Descombes, Gaden, Aussel, Régner et Bion, membres de la commission de contrôle.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Consolidés	108 1/8	Rio-Tinto	49 0/0
Extérieure	85 3/8	De Beers	26 3/4
Tune Union	86 1/4	Goldfields	6 7/8
Banque Ottom.	25 1/2	East Rand	6 9/16
Suez	161 1/2	Chartered	2 1/16

LA RÉVOLTE DES HERREROS

Berlin, 3 février. — Le commandant de la canonnière *Habicht* télégraphie que Windhoek et Okahandja sont débarrassés. Le camp principal de l'ennemi a été pris d'assaut le 28 janvier.

Les allemands ont en 44 tués ou grièvement blessés, parmi les colons, 25 personnes, hommes, femmes et enfants ont péri; en outre, on compte environ 50 morts.

MUTATIONS MILITAIRES

Paris, 3 février. — Infanterie. — Salvan, colonel au 133^e, passe au 98^e.

Capitaines: Grasse, du 8^e passe au 133^e; d'Alhouch, du 88^e, au 8^e; Noiret, du 102^e, au 50^e; Biesse, du 155^e, au 69^e; Boulet, du 67^e, au 42^e; maintenu à l'Ecole supérieure de guerre; Passerieux, du 25^e, au 86^e; Gamelin, du 20^e, au 23^e; Craman, du 23^e, au 25^e; maintenu stagiaire à l'état-major; Gondallier de Tugny, du 50^e, au 121^e; maintenu en congé de 3 ans; Bernard, du 86^e, au 44^e; Marty, du 40^e, au 44^e; Lequeux, du 44^e, au 1^{er}; maintenu à l'Ecole de guerre; Nérel, du 145^e, au 29^e; Converset, du 133^e, au 59^e; Kistemann, du 148^e, au 105^e.

Lieutenants: Fontaine, du 23^e, passe au 16^e; Labine, du 121^e, au 5^e; bataillon d'Afrique; Jureau, du 97^e, au 145^e; Jacquet, du 135^e, au 92^e; Bugnot, du 158^e, au 143^e; maintenu aux affaires indigènes; Delalain, du 13^e, au 59^e; maintenu à l'Ecole de guerre; Faury, du 28^e, au 88^e; maintenu à l'Ecole de guerre; Barthel, du 115^e, au 44^e; maintenu aux affaires indigènes; Lemerre, du 116^e, au 133^e; maintenu à l'Ecole de guerre; Buisch, du 23^e, au 40^e; Camus, du 29^e bataillon de chasseurs, au 56^e d'infanterie; Bernault, du 157^e, au 159^e; Gras, du 16^e, au 17^e; Perrin, du 454^e, au 23^e; Castella, du 105^e, au 41^e; Vancu, de la 2^e compagnie de discipline, au 61^e.

LA SOIRÉE POLITIQUE

L'affaire de la Chilliennne. — Les interpellations. — Charbonnel et Delpech.

Paris, 3 février. — On s'est occupé, cette après-midi, dans les couloirs, de deux annexes qui semblent devenir connexes: l'héritage de la Chilliennne et le coup d'Etat de l'Action.

Au sujet de l'interpellation Breton sur l'affaire de la Chilliennne, on signale le bruit suivant lequel les Sœurs de l'Assomption auraient placé toute leur fortune sur la tête de Mlle La Luz, et cela en prévision d'une loi qui les aurait chassées de France. Mlle La Luz, pourtant, laissait la fortune des Sœurs à M. Roland-Gosselin, qui la leur restituait. Il ne s'agirait donc plus d'une captation d'héritage, au contraire.

L'interpellation sur la Chilliennne sera discutée vendredi. Elle ne manquera pas, on le voit, d'intérêt, et elle accusera une fois de plus les tendances du bloc vers un effritement prochain.

Un numéro spécial de la *Raison*, paru ce matin, contient des attaques très violentes contre l'Action, et surtout contre M. Delpech, sénateur, à propos de la campagne contre les agents de change et de l'héritage de la Chilliennne. Ces révélations ont causé une grosse émotion; elles jettent le désarroi dans le Bloc; M. Delpech, surtout, un grand manitou de la Franc-Maçonnerie, se sent atteint.

M. Delpech a prié trois de ses amis MM. Desmons, Lédigier et Leydet, de se rendre auprès de M. Charbonnel pour lui demander des explications sur ses accusations parues dans son journal. Les amis de M. Delpech ont proposé à M. Charbonnel de soumettre le différend à un jury d'honneur. M. Charbonnel leur a déclaré qu'il désirait consulter ses amis et qu'il ferait connaître sa réponse ultérieurement.

C'est M. Firmin Faure qui doit, dit-on, interpellier sur la campagne entreprise par les couloirs contre les agents de change.

Un rédacteur d'un journal de l'après-midi a demandé à M. Leydet, président du groupe de la gauche démocratique du Sénat, auquel appartient également M. Delpech, si le bureau du groupe ne songerait pas à exiger des explications de Delpech au sujet des révélations faites sur le compte de celui-ci par M. Charbonnel.

«Mais le groupe s'est dessaisi hier de la question des agents de change à réputer de M. Leydet, après avoir pris connaissance des révélations de la *Raison*. M. Leydet a répondu: «Le groupe s'est dessaisi de la question, et je ne crois pas qu'il veuille s'en occuper sous une autre forme».

Cette fin de non-recevoir en dit long; l'ingénuité règne plus que jamais dans le camp de l'assiette au beurre. Attendons les révélations qui ne peuvent manquer de se produire.

AU GROUPE NATIONALISTE

Paris, 3 février. — Le groupe républicain nationaliste s'est réuni sous la présidence de M. Gauthier de Clagny. Il a décidé de charger les membres de son bureau de recueillir et centraliser tous les renseignements sur les abus de pouvoir commis par le gouvernement.

En conséquence, tous les fonctionnaires ou citoyens qui auraient été victimes d'un abus de pouvoir, sont invités à se mettre en rapport avec un des délégués du groupe.

2^e Il a décidé d'intervenir dans toutes les interpellations qui seront discutées.

3^e Il a désigné, pour prendre part à la discussion de la loi sur l'enseignement primaire, MM. Syveton, Auray et Spronck.

4^e Il a désigné, pour prendre part à la discussion de la loi sur la protection du travail national, MM. Rudelle, Firmin Faure, Congy, Tournade et Flayelle.

5^e Il a entendu M. Georges Thibaud faire l'exposé des incidents qui se sont produits dans l'isthme de Panama et des agissements des administrateurs de la nouvelle société qui, grâce à la complaisance ou à la faiblesse du gouvernement, ont pu, en négociant la vente de la concession aux Etats-Unis, menacer d'une ruine définitive les porteurs de titres de

la société primitive et porter au prestige de la France une double atteinte.

Le groupe a décidé qu'une interpellation sera adressée au gouvernement. MM. Ferrière, Adhémar, Guyot de Villeneuve, Firmin Faure, Engerand, Roger-Ballu et Flaudin sont chargés de porter la parole au nom du groupe.

LE CONFLIT RUSSO-JAPONAIS

Tokio, 3 février (source anglaise). — Les événements d'aujourd'hui montrent que la tension prolongée a atteint son point culminant. Le marquis Ito a été convoqué pendant la nuit et a été reçu aujourd'hui par l'empereur.

L'audience a été suivie d'un conseil auquel assistaient cinq anciens hommes d'Etat, le premier ministre, les ministres de la Guerre et de la Marine, le vice-ministre de la Guerre et trois amiraux. La réunion a duré sept heures.

Tokio, 3 février (source anglaise). — Une dépêche reçue hier dit que la Russie se serait déclarée pour la guerre.

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

Paris, 3 heures du matin.

L'Echo de Paris. — M. Pertinax: Il n'est pas douteux que M. Rouvier voudrait mettre un peu d'ordre dans nos finances, mais comment diable y réussir avec des collègues aussi peu soucieux du bon ordre et devant les besoins pressants d'une clientèle parlementaire qui réclame constamment des satisfactions nouvelles aussi coûteuses qu'inutiles.

La République Française. — M. Lelaple: De temps en temps, la Chambre se livre à des scènes de jalousie au sujet de ses prérogatives financières qu'elle ne veut pas laisser contester par personne et qu'elle ne veut pas même partager avec le Sénat.

On comprendrait, à la rigueur, ces prétentions si elle exerçait ses prérogatives avec une attention scrupuleuse et méritait enfin de les exercer. Point du tout, la Chambre traite les questions financières les plus graves avec une incroyable légèreté, excuse les errements les plus onéreux, couvre les erreurs et les fautes, abandonne littéralement son droit de contrôle, sacrifie aux intérêts ministériels les intérêts de la nation et laisse gaspiller les finances du pays.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

Courrier des Sports

LYON OLYMPIQUE

Ce soir, à 8 heures et demie, au siège, assemblée générale mensuelle. Ordre du jour: Nomination de deux membres du bureau, championnats, cotisations, divers.

FOOTBALL RUGBY

Championnat du Sud-Est

Après la rencontre des équipes premières du Football Club de Lyon et du Lyon-Olympique pour le championnat du Sud-Est, nous aurons, dimanche prochain, le match de championnat entre les équipes secondes de ces deux clubs.

Le sort a désigné le terrain du Lyon-Olympique pour celui rencontré qui, selon nous, sinon plus, disputée que celle des équipes premières.

